

COMMUNIQUE

CHEQUES TRANSPORTS

L'envoi des chèques transports devrait intervenir entre le 15 avril et le 30 avril 2014.

Il est nécessaire de confirmer les adresses portées en septembre 2012 de chaque club bénéficiaire, aussi je vous remercie de me confirmer le plus rapidement possible les éventuelles modifications intervenues au sein de votre association depuis cette date à cette adresse mail : claudecramete@bbox.fr

Ils seront utilisables jusqu'au 31 août 2015 auprès des 171 stations BP de l'Ile de France.

Chaque utilisation sera limitée à l'emploi de 3 chèques de 10 €.

Avec l'espoir que cela soit bien régularisé avant....le 31 août 2015.

Le Vice-président délégué

Claude CRAMETE